



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscription Training Classic Pleasure (English) du 17 octobre 2020

La formation suit l'épreuve de dressage. Calendrier à suivre.

Lieu:	RPZ Lindenhof, Utzendorfstrasse 25, 4564 Obergerlk
Direction:	Brigitte Heizmann
Frais:	CHF 50.00
Inscription:	jusqu'au 10 octobre 2020 par mail à info@ccah :

Prénom cavalier:	Nom cavalier:
Rue:	NPA/lieu:
Mail:	Tél.:

Nom cheval:	
Âge:	Race:

Classic Pleasure - English

Les participants se présentent sur le ring en effectuant un trot de travail sur la main gauche. Un léger appui de brides doit être conservé dans toutes les allures. Le juge ne peut pas prescrire le choix des mors, que ce soit de bride ou de filet. Les juges évaluent la performance dans chaque allure de manière égale. L'équipement du cavalier et du cheval est le même que pour le dressage. Le cheval doit donner l'impression d'être très agréable à monter dans ce type d'équitation. Les allures doivent être présentées de manière volontaire, oscillante, cadencée, équilibrée et harmonieuse.

La «marche» et le «trot de travail» doivent être à vitesse moyenne avec un montage facile.

Le «trot de travail» doit être montré avec style, cadence, équilibre et liberté. Le «trot de travail» n'est pas en reste.

Le «trot augmenté» est plus rapide et plus fort que le «trot de travail». Le cheval doit allonger ses pas, conformément à sa prédisposition naturelle, sans pour autant perdre l'harmonie. Le «trot augmenté» n'est pas en reste.

Le «galop de travail» doit être présenté sur les deux côtés. Le «galop de travail» doit être exécuté de manière harmonieuse, correcte, assemblée et non dans la précipitation.

Au «galop augmenté», les sauts doivent être longs et expansifs. La longueur de saut naturelle du cheval est allongée, sachant que la longueur du saut varie en fonction du cheval.

Autres dispositions

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le cours en cas de réponses insuffisantes. En cas d'annulation par l'organisateur, l'intégralité des frais de cours est remboursée.

Si vous annulez 30 jours avant le début du cours, aucun frais de cours ne vous sera facturé.

Si vous annulez 14 jours avant le début du cours, 60% des frais de cours vous seront facturés.

Si vous annulez 7 jours avant le début du cours, 100% des frais de cours vous seront facturés.

Cette inscription est obligatoire et vous êtes priés de verser le montant dans les 30 jours après inscription ou au plus tard 7 jours avant le début du cours sur le compte suivant:

Nom du compte:	Crystal Challenge (CCAHS)
Propriétaire du compte:	Christina M. Schläpfer, Kemptnerstr.2, 8345 Adetswil
N° d'IBAN:	CH18 0070 0114 8031 3745 3
Banque:	Zürcher Kantonalbank

Lieu/Date:

Signature:

Pour les personnes mineures, la personne responsable doit signer

Dans le cas des mineurs, nous vous prions d'indiquer les coordonnées de la personne responsable:

Prénom:	Nom:
Rue:	NPA/lieu:
Mail:	Tél.: